



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 25 février 2005**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 8 février 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 1<sup>er</sup> mars 2005

**Etude pré-opérationnelle OPAH de Renouveau Urbain sur le  
centre ancien de la Ville de Niort - Validation du choix du  
prestataire et demande de co-financement**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Alain BAUDIN

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :** Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Amaury BREUILLE donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.  
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à Mme Geneviève RIZZI.  
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à Mme Madeleine CHAIGNEAU.  
Mme Françoise HALAT donne pouvoir à M. Joël RENOUX.  
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.  
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Annie COUTUREAU, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Christabelle CHOLLET

**CONSEIL MUNICIPAL DU 25 février 2005**

DELIBERATION D20050083

## prestataire et demande de co-financement

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :  
Mesdames et Messieurs,  
Après examen par la Commission Générale,  
Sur proposition du Maire,

Par délibération, le Conseil Municipal du 17 décembre 2004 a validé le principe de réaliser une étude pré-opérationnelle d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain sur le centre ancien de la ville de Niort.

En conséquence, une consultation a été lancée dans le cadre d'un MAPA dont l'analyse des offres a permis de proposer URBANIS comme prestataire pour la réalisation de l'étude d'OPAH-RU pour un montant de 79 490 € ht et qui a fait l'objet d'une décision L. 2122-22 CGCT.

Cette étude d'un montant global de 79 490 € HT fera l'objet de demandes de co-financements auprès de l'Etat, de la CAN et du Conseil Général.

Le budget prévisionnel réactualisé s'établit comme suit :

Dépenses ht	Recettes
	Ville de Niort (40%) 31 796 €
	Etat (40%) 31 796 €
Etude 79 490 € ht	Conseil Général (10%) 7 949 €
	CAN (10%) 7 949 €
Total ht 79 490 € ht	Total 79 490 €

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à demander les co-financements auprès de l'Etat, du Conseil Général et de la Communauté d'Agglomération de Niort.

### LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 42  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0  
Excusé : 3

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Gérard NEBAS**

[Ordre du jour](#)